

CONSULTATION SUR LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN



Actuellement, la bibliothèque de Créon propose un catalogue de prêt de documents (romans, BD, mangas, magazines, CD, ...), des animations et un accès à des ressources numériques en ligne.

Afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de développer ces services, la municipalité a pour projet de créer une médiathèque.

Une consultation est actuellement en cours de réalisation auprès des Créonnaises et Créonnais **jusqu'au 31 janvier 2021**, afin de récolter les attentes et les idées pour la création de la nouvelle médiathèque.

Usagers et non-usagers de la bibliothèque, chaque avis est important pour concevoir la médiathèque de demain !

Retrouvez le questionnaire à la mairie, à la Cabane à Projets, à la bibliothèque, à la ludothèque Kaléidoscope, au centre de Loisirs Jeunes en Créonnais, à la Mission Locale, sur www.mairie-creon.fr et via le QR Code ci-dessous.



DÉCONFINEMENT SOUS CONDITIONS

Depuis le **mardi 15 décembre 2020**, une phase d'allègement des mesures sanitaires a été mise en place sur le territoire national pour faire face à l'épidémie de la Covid-19, avec la mise en place d'un couvre-feu de 20h à 6h (à l'exception du 24 décembre).

Certains déplacements sont autorisés pour :

- des raisons professionnelles (sous conditions) ;
- des raisons de santé ;
- prendre un train ou un avion ;
- rendre visite à un proche en situation de dépendance ;
- sortir votre animal de compagnie.

Il sera **possible de fêter le réveillon de Noël sans conditions d'horaires**, en adaptant le plan de table pour le repas, avec une jauge de 6 adultes maximum (sans compter les enfants).

Il n'y aura **pas de dérogation pour le nouvel an, vous devrez respecter le couvre-feu de 20h à 6h du matin.**

Retrouvez l'ensemble des mesures sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14469>

BUS DE L'ARTISANAT ET SES MÉTIERS

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se déplacent dans un bureau mobile près de chez vous, partout en Gironde !

Les services dans le bus : rendez-vous personnalisés, création - formalités, développement, transmission d'entreprise, apprentissage et orientation.



Rendez-vous à Créon, les lundis 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin de 9h30 à 13h, sur le parvis de la Mairie.

Pour information, la prise de rendez-vous pour les permanences du Bus peut être faite de 9h30 jusqu'à 12h30.

+ d'infos et rendez-vous au 05 56 99 91 14 ou sur www.artisans-gironde.fr

LUDOTHÈQUE KALÉIDOSCOPE

Pendant les vacances, la ludothèque est ouverte **du 21 au 31 décembre et vous accueille du lundi au jeudi : lundi de 14h à 18h30, mardi de 14h à 19h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30, jeudi de 14h à 16h.**

Animations spéciales d'organisées (familles, ados, adultes) sur inscription.

Fermeture les 25 et 26 décembre 2020 et 1^{er} et 2 janvier.

Formule exceptionnelle spéciale jeux géants du 18 décembre au 5 janvier, 1 jeu loué = 1 jeu gratuit... Si vous souhaitez louer 2 jeux, vous pouvez en avoir 2 autres gratuitement, et etc. !

Le tarif d'un jeu est de 7€ pour une durée de prêt de 7 jours.

+ d'infos sur www.ludothequekaleidoscope.org ou sur la page Facebook de la Ludothèque.

P R A T I Q U E

CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo le **vendredi 8 janvier 2021.**

MAIRIE DE CRÉON

Depuis le 28 novembre, la mairie est réouverte au public les samedis matin et sera exceptionnellement fermée au public **les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.**

CHÉQUIERS CRÉON +

Le chéquier *Créon +* est nominatif et associé au nom et prénom de votre enfant. Il est composé de 5 chèques de 4 € qui peuvent être utilisés séparément ou par chéquier entier dans toutes les associations créonnaises ou intercommunales.

*Suite au contexte sanitaire actuel, la date d'utilisation a été prolongée au **15 mars 2021.***

La mairie vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.**

Mairie de Créon

50, place de la Prévôté
BP 49 - 33670 Créon

Tél. : 05 57 34 54 54 - contact@mairie-creon.fr

S. E. M. O. C. T. O. M.

ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : tous les lundis
- Secteur Sud : tous les jeudis
- Centre-ville : tous les lundis et jeudis

TRI SÉLECTIF

- **SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE (1)**

Le mardi 19/01

- **SECTEUR SUD (2)**

Les mardis 12/01 et 26/01

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com.

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT GRAPHIC À CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE À CRÉON
ILLUSTRATIONS : ADOBE STOCK - ADEME - FREEPIK - GOUVERNEMENT
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK